

# Le 60<sup>e</sup> anniversaire du repli des Harkis a été commémoré

**2022 marque le 60<sup>e</sup> anniversaire du repli des Harkis de la Demi-Brigade des fusillés marins à Largentière.**

Cette année, la cérémonie de commémoration du 60<sup>e</sup> anniversaire du repli des Harkis de la Demi-Brigade des fusillés marins (DBFM) à Largentière s'est tenue sur le site de l'association régionale des harkis et enfants de Harkis (ARHE), au quartier Neuilly Nemours de Largentière, samedi 25 juin. Pour l'occasion étaient présents à cette cérémonie présidée par Yacine Khelifi, président de l'ARHE : le contre-amiral Pierre de Briançon, commandant la force des fusillés marins et commandos, le sous-préfet Patrick Leverino, le député Fabrice Brun, des élus des communes de Largentière, Aubenas et Neuilly-sur-Seine, ainsi que les représentants des



Une cérémonie a eu lieu samedi 25 juin.

associations d'anciens combattants, la gendarmerie, etc. Ils ont successivement déposé des gerbes qui, en fin de journées, ont été déplacées au pied de la stèle située à côté de la sous-préfecture de Largentière.

Cette cérémonie fut l'occa-

sion de rappeler qu'en avril 1962, après les accords d'Évian et juste avant l'indépendance de l'Algérie, l'amiral Cabanier, chef d'état-major de la Marine, demanda à quelques officiers, anciens de la DBFM ayant récemment démissionné,

de constituer une association capable d'organiser l'accueil des Harkis en métropole, de rassurer un pouvoir politique hostile et d'organiser une collecte de fonds. Les fondateurs de cette association furent Lucien Bonneau, Jacques de

Saint-Georges, François Masot, Jean-Louis Canaud.

Simultanément, la marine désignait un petit échelon pour encadrer les Harkis depuis Mers El Kébir (Algérie) jusqu'à Largentière. Il s'agissait, entre autres, de Jean Favelle, Philippe Bros, Dominique Roz et du maître fusilier Michel Faure. C'est ainsi que 818 Harkis et leurs familles furent repliés en Métropole par des anciens de la DBFM. Le rapatriement par la Marine eut lieu d'abord au camp du Larzac, puis dans la ville de Largentière. Les Harkis s'y installent progressivement, au milieu de difficultés. Ils avaient fait le choix de la France et avaient rejoint l'armée française. Ils étaient, pour la majorité, des civils, armés par la France avec pour mission d'assurer la sécurité de villages, de points stratégiques et participaient également à des opérations militaires, aux côtés de l'armée française.